

Lyon, le 28 janvier 2021

Madame, Monsieur, chers confrères,

Malgré tous les efforts déployés depuis des années, le laboratoire MEDAC va subir de nouvelles tensions en 2021 sur l'approvisionnement de sa spécialité BCG-medac, poudre et solvant pour suspension pour administration instillation intra-vésicale.

Ces tensions devraient être plus ou moins fortes selon les périodes de l'année et une date de retour à la normale n'est à ce jour pas encore établie.

Ces tensions sont liées à des modifications techniques qui sont apportées aux équipements de production de façon à pouvoir encore augmenter les volumes, ceci dans un contexte d'augmentation des besoins mondiaux.

Afin de limiter au mieux l'impact de ses tensions et en accord avec l'ANSM et l'AFU, le laboratoire MEDAC remet en place à partir du 1^{er} février une distribution contingentée nominative comme cela avait été fait tout début 2020.

Les urologues ou les pharmacies hospitalières devront donc, à compter de cette date, obligatoirement adresser sur infomed@medac.fr les besoins patients à l'aide du fichier Excel téléchargeable sur le site de l'ANSM ou disponible auprès de MEDAC sur demande. Le fichier devra être renseigné entièrement sinon il ne pourra pas être pris en compte.

En parallèle, les pharmacies hospitalières adresseront au dépositaire CSP les commandes correspondantes qui seront préparées sous 72 heures une fois le rapprochement avec le fichier Excel effectué.

Medac livrera au maximum 6 flacons par patient pour un traitement d'induction et 3 flacons pour un traitement d'entretien. La dispensation s'effectuera quel que soit le score AFU de chaque patient. Ce dispositif a pour objectif de maîtriser la constitution de stocks dans les établissements hospitaliers.

Nous attirons votre attention sur le fait que le fichier Excel est obligatoire et **doit être renseigné sans être modifié** : pas d'envoi sous forme de pdf, pas d'ajout ou suppression de colonne, pas de modification du nom de la feuille, bien préciser si « induction » ou « maintenance » (6 ou 3 flacons), reporter le numéro de la commande CSP associée. **En l'absence de tous ces éléments, la demande ne pourra malheureusement pas être prise en compte.**

Pour toute question ou information complémentaire, nous vous invitons à nous contacter au **04 37 66 14 70**.

Nous mettons tout en œuvre pour apporter une solution dans les meilleurs délais à cette situation dont nous mesurons pleinement les conséquences pour les Professionnels de Santé et les patients. Nous ne

manquerons pas de vous tenir informés dès que nous serons en mesure de reprendre un approvisionnement normal.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Confrère, à l'expression de notre considération distinguée.

Pascal JOLY
Pharmacien Responsable
Directeur Général

Benoit THIMONIER
Directeur Marketing & Ventes